



ORCADE

Organisation pour le
Renforcement des
Capacités de
Développement
Tel: 25 40 23 64
09 BP 675 Ouagadougou 09
Burkina Faso

FEMME ET L'EXPLOITATION MINIERE A KALSAKA

Octobre 2014-février 2015



Introduction

Le Burkina Faso regorge de plusieurs ressources minières dont les principaux sont : l'or, le zinc, le manganèse. Le pays tente de saisir cette opportunité pour augmenter les recettes d'exportation, stimuler la croissance économique, créer des emplois et lutter contre la pauvreté. Le secteur minier du pays est caractérisé par la coexistence de l'exploitation à grande échelle pratiquée par les compagnies minières et l'exploitation à petite échelle constitué des mines artisanales ou petites mines et l'orpaillage.

Le code minier du pays définit l'orpaillage comme toute activité consistant à extraire et à concentrer des substances minérales et en récupérer les produits marchands pour en disposer en utilisant des méthodes et procédés traditionnels. L'orpaillage est une activité de survie pour les populations qui le pratique. De ce fait, il est pratiqué sur toute l'étendue du territoire du pays où il y'a l'or. En ce qui concerne l'exploitation industrielle de l'or actuellement huit compagnies minières sont en activité au Burkina.

Contexte et justification de la RAP à Kalsaka

Un constat sur l'ensemble des sites d'exploitation industrielle de l'or est la pauvreté des communautés qui y vivent. Ces communautés qui pratiquent l'orpaillage affirment s'appauvrir d'avantage avec l'installation des compagnies minières dans leurs localités et le village de Kalsaka ne fait pas l'exception de cette affirmation. Depuis 2008 une compagnie minière (Amara mining) exploite l'or dans cette localité. Avant l'installation de cette compagnie, ORCADE s'est engagée dans cette localité à travers des activités de sensibilisation, de formation, de renforcement des capacités de la communauté, des autorités municipales sur l'exploitation minière et ses conséquences sur une localité. Ceci à contribuer à préparer les communautés à la cohabitation avec la mine à la compréhension des obligations et des devoirs de la compagnie minière et à une meilleure gestion de leurs exigences vis-à-vis de la mine. Dans ces activités avec la communauté, les femmes ont toujours fait cas de la dégradation de leurs conditions de vie depuis l'installation de la mine dans leur localité. Elles estiment qu'elles sont « devenues plus pauvres que quand la mine n'était pas là ». C'est dans cette perspective que nous avons voulu comprendre d'avantage leur position dans l'exploitation dans minière aussi bien industrielle qu'artisanale. Cette Recherche Action Participative qui est réalisée par et avec les femmes nous permettra non seulement de connaître et de comprendre les incidences de l'exploitation minière sur les conditions de vie des femmes à Kalsaka mais aussi aux femmes de se donner des idées pour développer une synergie d'action afin de faire face aux conséquences de l'exploitation minière sur elles. Cette étude n'a pas la prétention d'être scientifique, c'est la présentation de la situation présente que vivent les femmes au moment de l'étude.

La recherche action participative

Elle s'est déroulée du mois d'octobre à décembre 2014 pour la phase terrain, et de janvier 2015 à février 2015 pour l'analyse des données et la rédaction du rapport narratif final et du rapport financier. Le travail sur le terrain a commencé avec la présentation du projet à la communauté et aux autorités municipales en octobre.

Ensuite au mois de décembre, la collecte des données s'est effectuée à Kalsaka avec 40 femmes (femmes, jeunes filles) de la communauté à travers l'utilisation de divers outils de collecte : les moyens de subsistance, la carte des services et d'opportunités, la chronologie et les tendances, la matrice de prise de décisions. Pour mettre les participants à l'aise, les rencontres de collecte de données se sont déroulées dans le village le plus souvent en plein air ou sous un arbre. Notre recherche Action Participative s'est terminée avec la présentation du rapport aux femmes et aux autorités communales de Kalsaka.



I. Description physique et organisation socioéconomique de Kalsaka

1. Description physique

1.1. Situation géographique de Kalsaka

Kalsaka est une commune rurale du Burkina Faso située dans la province du Yatenga et dans la région Nord. La commune est constituée de 51 villages et le dernier recensement de la population comptabilise 49 803 habitants. La commune se trouve à 140km de Ouagadougou la capitale. Le village de Kalsaka est le chef-lieu de la commune.

1.2. Historique du village de Kalsaka

L'apparition du village de Kalsaka remonte à une époque assez reculée selon les habitants. Une époque qu'ils n'arrivent pas à situer dans le temps. Les premiers habitants venus d'une tribu d'une région du pays appelée Lorum quittent leur région à la recherche de terres fertiles pour l'agriculture et de pâturages pour le bétail. Ils trouvent ce qu'ils cherchent en la partie sud-ouest de l'actuel Kalsaka. Au cours de leur séjour, kalé la fille du patriarche fit la rencontre d'un chasseur avec qui elle se maria. Le couple s'installa au pied de la colline qui se trouvait non loin du village. Ils appelèrent ce lieu Kalé saka en langue locale mooré, qui veut dire le quartier de Kalé en français. Les différentes évolutions phonétiques ont donné Kalsaka.

1.3. Le climat

Kalsaka est soumis à l'influence d'un régime climatique tropical de type nord soudanien où s'alternent une saison pluvieuse et une saison sèche. La saison pluvieuse dure environ 5 mois juin à octobre, et est caractérisée par la présence de la mousson, vent chaud et humide avec des précipitations C'est à cette période appelé hivernage que l'agriculture est pratiquée. La saison sèche s'étend sur environ sept mois (novembre mai) et est caractérisée par une période froide (décembre février) et une période chaude (mars mai).

De nos jours, sur le plan pluviométrique, la commune est faiblement arrosée contrairement aux décennies précédentes. Les précipitations sont irrégulièrement réparties dans le temps et dans l'espace, elles diffèrent également d'une année l'autre. La moyenne pluviométrique des dix dernières années est de 727.29mm répartie en 46,6 jours de pluies. Ces précipitations comparées à leurs moyennes font ressortir cinq années déficitaires : 2004, 2006, 2008, 2011, 2013. La pluviométrie de 2010 a été particulièrement abondante avec plus de 1000mm d'eau. Ces différentes variations montrent combien les précipitations sont irrégulièrement réparties dans le temps avec souvent des poches de sécheresse. Température minimale 18° en janvier et 43° en avril.

2. L'organisation socioéconomique à Kalsaka

2.1. L'organisation coutumière et religieuse.

La chefferie traditionnelle à Kalsaka est détenue par une ethnie appelée les nakomsé et se transmet à tout membre de la famille en cas de décès du chef. Dans cette communauté l'islam est la religion pratiquée par la grande majorité de population.

2.2. Rôle et place des différents groupes sociaux à Kalsaka

La femme : elle est au cœur de la société et son rôle principal est d'assurer la reproduction biologique de son groupe d'appartenance. Dans la société, elle est reléguée au second plan après l'homme. Ce qui explique qu'elle est exclue du pouvoir et des instances qui touchent la vie de la communauté. Elle doit obéissance et respect à l'homme qui est le chef de famille.

L'homme : il est le chef de famille. Il a le pouvoir de décision et le plus souvent le pouvoir économique. De ce fait il est craint et respecté par les membres de sa famille et la communauté.

2.3. La femme et les moyens de subsistance à Kalsaka

Les principales sources de revenus disponibles dans la communauté : Le commerce, l'agriculture, l'élevage, l'orpaillage, les systèmes de cotisation développés par les femmes.

Le commerce : à ce niveau, il y'a deux niveaux de commerce. Le grand commerce et le petit commerce. Le grand commerce est celui qui nécessite la mobilisation d'importants fonds de commerce et la possession de registre de commerce. Il se traduit la plupart du temps par la possession de boutiques, par l'achat et la vente de marchandises diverses en quantités considérables. A Kalsaka, cette activité est essentiellement menée par les hommes on y compte très peu de femme.

L'agriculture : de type familiale, elle est pratiquée en hivernage par la grande majorité de la population. Les hommes, les femmes, les jeunes toutes les franges de la population de la communauté s'adonnent à cette activité pendant environ quatre à cinq mois dans l'année.

L'élevage : l'élevage est pratiqué par la grande majorité de la communauté. Mais on distingue le grand élevage et le petit. Tous les deux sont des sources de revenus, mais tous deux ne rapportent pas les mêmes revenus.

En effet, le grand élevage est celui qui comporte de grand nombre de bétail, tandis que le petit élevage, est pratiqué par les femmes et les jeunes et n'est constitué que d'un nombre très réduit d'animaux.

L'orpailage : c'est une activité pratiquée également par toutes les franges de la communauté. Les hommes, les femmes, les jeunes.

Le système de cotisation des femmes : c'est une activité exercée uniquement par les femmes pour avoir de petits revenus.

Dans la répartition des activités selon l'importance de leur pratique il y'a l'agriculture en première position qui est pratiquée par l'ensemble de la population. L'agriculture est suivie par l'orpailage où l'on retrouve également toute la communauté. L'élevage est pratiqué en général par les hommes et les femmes d'un certain âge. On y trouve moins de jeunes car plus mobiles, ils quittent la communauté pour la recherche de meilleures conditions dans les autres villes du pays. Le petit commerce vient après l'élevage et est exercé par les hommes et les femmes de la communauté. Tous ne le pratiquent pas car là encore il faut disposer de moyens financiers pour démarrer cette activité.

En dernière position, vient le système de cotisation des femmes. Il est pratiqué uniquement par les femmes et jeunes filles de la communauté qui sont intéressées. Il s'agit pour les femmes de cotiser une certaine somme d'argent par semaine et de la remettre à une femme.

A Kalsaka la communauté dispose de multiples sources de revenus qui ne sont pas tous accessibles aux membres de la communauté. On remarque que les sources qui font entrer le plus de revenus sont détenues par les hommes. Cette situation s'explique par le fait que les femmes ne disposent pas de moyens financiers assez conséquents pour avoir accès à ces sources de revenus. Une autre explication est que dans la communauté est que la position de la femme n'est pas toujours la plus confortable car destinée à toujours occuper le second plan. Elle n'est pas scolarisée et sa famille la donne en mariage très jeune. Une fois mariée

elle commence à faire les enfants dont elle doit s'occuper, avec les travaux ménagers et les travaux champêtres.



Petit commerce des vendeuses de légumes (image du terrain décembre 2014)

La femme et les services et opportunités d'emploi connus et utilisés par les membres de la communauté.

A Kalsaka les femmes sont en majorité analphabètes car en général dans la tradition la place de la femme est à la maison et non à l'école.

Les services : les services de l'administration publique tels que la mairie, les services départementaux tels que le commissariat de police, la préfecture, le Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS). La communauté à Kalsaka utilise ces services publics en cas de besoin. L'emploi formel qui regroupe les services administratifs de l'Etat, utilise les personnes qui ont un certain niveau d'instruction. Or, les membres de la communauté en général sont analphabètes. On compte un petit nombre de travailleurs ressortissants de la communauté dans les services administratifs et les travailleurs plus qualifiés venant d'autres localités du pays.

La compagnie minière installée depuis 2008 qui employait des membres issus de la communauté a cessé ses activités. Cette mine employait quelques ressortissants de la communauté plus précisément des jeunes. La communauté

dans son ensemble reconnaît que les hommes étaient plus privilégiés pour les emplois à la mine que les femmes. Elle explique cela du fait de la nature du travail physique à l'intérieur de la mine. A ce niveau nous remarquons que selon la communauté les femmes ne sont pas aptes à effectuer les mêmes travaux que l'homme.

Les membres de la communauté se déplacent également à l'extérieur de leur localité pour des raisons de service et/ou d'emploi. En général, les femmes se déplacent plus pour des raisons de service que pour des raisons d'emploi. Elles évoquent les problèmes de santé le plus souvent, car le centre de santé présent dans la localité ne répond pas toujours à leurs soucis de santé. Alors elles se déplacent vers les localités qui ont des centres de santé qui leur fournissent de meilleurs services. Pour celles qui exercent le petit commerce de légumes, elles se déplacent vers une localité située à une vingtaine de kilomètre, aux abords d'un point où le maraichage est pratiqué. Ce déplacement leur prend énormément du temps car ne possédant pas de motocyclettes elles se déplacent en général sur des vélos.

Ce sont les jeunes filles qui se déplacent quelques rares fois en quête d'emplois, de revenus hors de la communauté. Les travaux quotidiens des femmes leur occupent plus de temps au sein même de la communauté. En effet, ce sont les hommes qui vont hors de la communauté vers les autres régions et souvent même au-delà des frontières du pays à quêtes de revenus. Les femmes restent s'occuper de la famille tandis que l'homme se retrouve loin.

Cette situation est d'autant plus difficile à vivre pour les femmes car en l'absence du conjoint, elles ont en charge la totalité de la famille. Il ressort que le fait que les femmes ne sortent pas hors de la communauté pour des raisons de revenu et/ou d'emploi n'est pas un choix pour elles car cela est culturel. Peu instruites les jeunes filles sont données en mariage très jeunes. Une fois dans le foyer, elles accouchent et les enfants deviennent une charge qu'elles ne peuvent abandonner en allant chercher l'emploi ou des revenus hors de la communauté.

3. La femme et l'exploitation de l'or

L'apparition de l'or à Kalsaka remonte dans les années 1979 sur une colline (et ses alentours) localisée au centre de la Commune de Kalsaka. Son exploitation a commencé par un européen qui s'est installé dans la localité où la communauté ignorait la présence de l'or. C'est en 1986 avec les prospections que la zone a été révélée possédant l'or, entraînant ainsi la ruée des populations vers l'or à travers l'orpaillage.

A Kalsaka, les femmes pratiquent l'agriculture. Elles ont généralement leurs champs où elles cultivent des céréales, également elles travaillent dans le champ familial. Elles vendent ensuite les récoltes et avec les revenus, elles investissent dans le bien être de la famille notamment pour la scolarité, la santé, l'habillement pour elle-même et pour les enfants. Avec l'apparition de l'orpaillage elles s'y sont fortement impliquées et le pratiquent comme deuxième activité après l'agriculture.

A Kalsaka, l'or s'extrait un peu partout non loin du village. Les femmes creusent de petits trous desquels elles extraient la terre. Elles pilent la terre pour la rendre plus fine ou elles vannent la terre pour retenir celle qui contient le minerai.



Des femmes vannent la terre pour obtenir l'or

Elles lavent ensuite le minerai retenu afin d'obtenir l'or. L'or ainsi obtenu est vendu et permet aux femmes de subvenir à leurs besoins et à ceux de la famille. Une autre forme est que les hommes creusent des trous assez profonds d'où ils font

remonter le minerais. Les femmes pilent ce minerais les mettent dans des sacs et les remettent aux hommes qui ont creusé. Comme rémunération, à la fin de la soirée, les hommes donnent à chaque femme un certain nombre de sacs de minerais qu'elles laveront pour y extraire l'or. Dans tous les deux cas les femmes affirment y trouver leurs comptes dans la mesure où elles y gagnent des revenus.



Les femmes battent la terre sortie des trous avec des bois

En 2006 la compagnie minière Cluff Mining s'est installée en vue d'exploitation industrielle de l'or à Kalsaka. Pour la construction de la mine et pour l'exploitation de l'or, agriculteurs et orpailleurs ont été expropriés de leurs champs et terrains le gisement d'or est situé sous des surfaces sur lesquelles reposent deux activités économiques rurales dont dépendent la quasi-totalité de la population : l'orpaillage et l'agriculture. L'implantation du projet minier a donc entraîné le départ des utilisateurs du sol et du sous-sol de la colline L'exploitation artisanale de l'or devint ensuite impossible à partir de 2006, dès lors que la société minière fit appel à une entreprise de sécurité pour assurer la sécurité du site et interdire l'accès à la colline. Les paysans expropriés de leurs champ se disent mécontents des compensations financières octroyées pas la compagnie minière car ils jugent insuffisants.

Les anciens orpailleurs encore présents à Kalsaka dénoncent la brutalité de l'interdiction d'accéder au site. Elle aurait été décidée unilatéralement, sans

concertation préalable avec les propriétaires des puits en vue de trouver des mesures compensatoires aux préjudices qu'ils allaient subir. La société minière a indemnisé les champs perdus mais elle n'a pas pris en compte les sites d'orpaillage. Si elle bénéficie du droit d'exploiter au nom de l'État le sol et le sous-sol de la zone du permis, on peut s'interroger sur le traitement différencié qui est réservé aux agriculteurs (exploitant le sol) et aux orpailleurs (exploitant le sous-sol).

Cette situation a entraîné un bouleversement au niveau de toute la communauté et plus ressentie par les femmes.

D'une part au niveau de l'agriculture à Kalsaka, la femme travaille non seulement dans le champ familial, mais elle possède également un lopin de terre où elle cultive ses céréales et autres légumes ou tubercules. Le retrait des champs par la mine a mis fin aux activités d'agriculture et d'élevage de la grande majorité des femmes car les deux activités se complètent à Kalsaka. Elles se sont ainsi retrouvées sans activités.

D'autre part l'orpaillage qui constituait une source de revenus pour elles et qui leur permettaient d'avoir une indépendance financière a été interdit. Du coup, les femmes se sont retrouvées sans cette source d'activité génératrice de revenus ce qui n'est pas sans conséquences sur leur quotidien. En effet, ces femmes qui subvenaient à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles à travers la prise en charge des frais de scolarisation, de l'habillement de santé de leurs enfants n'y parviennent plus et leur pouvoir d'achat a fortement baissé : « ils (la compagnie minière) ont retiré nos champs, ils nous interdisent de pratiquer l'orpaillage dans la zone, mon mari est parti chercher du travail en ville et m'a laissé avec mes cinq, je ne sais plus comment les nourrir » (Fatima 30 ans). La grande majorité des hommes, les plus valides ont quitté le village à la recherche d'emploi dans d'autres contrées. « Mon mari est parti chercher du travail en ville et revient rarement au village. Je suis seule à m'occuper de mes cinq enfants et je n'ai pas les moyens » (Aminata 28 ans). Bien que la femme soit abandonnée par son mari, elle n'a toujours aucun pouvoir de décision dans son ménage car dans la famille de son mari il y'a toujours des hommes (frères) du mari qui prendront des décisions la concernant. Cela dit l'exploitation minière qu'elle soit artisanale ou industrielle n'a pas un effet sur la prise de décision dans le foyer ou dans le

ménage car dans la tradition de la communauté la femme doit être soumise aux décisions de l'homme.

Les femmes ont constaté que l'installation de la mine industrielle a non seulement contribué à accentuer les problèmes rencontrés qu'elles avaient mais aussi à en créer de nouveaux.

L'installation de la mine a entraîné une augmentation de la population de Kalsaka causée par la présence des travailleurs de la mine. Le village a vu l'apparition de fléaux qu'il ne connaissait pas avant. La prostitution qui n'existait pas dans le village y a vu le jour. De nombreuses jeunes filles issues de la communauté se sont adonnées à cette activité n'est pas sans conséquences sur la communauté avec la multiplication des maladies sexuellement transmissibles.

De ce qui ressort des discussions avec les femmes, l'exploitation industrielle de l'or dans leur village n'a fait qu'accentuer leurs problèmes. Elles ont perdu leurs sources de revenu et font face au départ de leurs conjoints vers d'autres contrées à la recherche de travail. Plusieurs d'entre elles se sont retrouvées abandonnées par leurs maris qui ont fondé d'autres foyers ailleurs, les laissant avec leurs enfants dans la communauté. A l'unanimité les femmes préfèrent l'exploitation artisanale de l'or qu'elles pratiquaient et qui leur procurait des revenus.

4. Stratégies développées par les femmes

Les membres de la communauté ont développé des stratégies de survie suite au retrait des champs et à l'interdiction de l'orpaillage, dans la communauté.

Les femmes n'ont pas le droit de quitter la communauté car elles doivent rester auprès des enfants. C'est alors que certaines femmes ont sollicité des portions de terres cultivables auprès des personnes dont les champs n'ont pas été retirés. Quelques-unes ont eu ces terres, mais toutes ne pouvaient avoir. Aussi, celles qui ont eu des lopins de terre voient leurs temps d'accès au champ augmenter car situés assez loin du village. C'est ainsi qu'elles mettent encore plus de temps entre la maison au champ et vice-versa, car ne possédant pas de moyens de déplacement. Ceci n'est pas sans conséquence sur leur santé. « Mon champ est si éloigné de chez moi qu'à force de marche pour aller cultiver et revenir à la maison en plus des travaux ménagers, j'ai eu des maux de dos. Je n'ai même pas d'argent

pour me soigner » (Mariam 30ans). Plusieurs femmes affirment ne plus pouvoir concilier travaux domestiques et les travaux champêtres non seulement du fait de l'éloignement des champs du village, mais aussi du poids de l'âge. Les femmes ont également développé le système de cotisation et avec les revenus de la cotisation elles ont commencé à faire le petit commerce.

Les femmes de la communauté à Kalsaka ont exprimé plusieurs besoins. Elles ont découvert qu'elles n'étaient pas assez unies pour développer des activités génératrices de revenus communes car chaque femme mène ses activités individuellement.

La grande majorité étant analphabète et sans qualification professionnelle a affirmé la nécessité pour elle de développer d'autres activités génératrices de revenus. Elles ont fait des propositions qui se résument ainsi :

- alphabétisation des jeunes femmes au foyer,
- appui à la création de groupements de femmes et à leur formation à divers métiers tels que la teinture, la fabrication de savon, le tissage du coton avec le métier à tisser.
- appui et formation à l'élevage et à la culture maraichère autour de points d'eau créés à cet effet.
- Appui pour un plaidoyer auprès des miniers afin d'obtenir des terrains pour l'orpaillage et l'organiser
- création d'un mouvement de femmes avec les femmes des autres sites d'exploitation industrielle en vue du partage d'expériences entre elles et la création d'une synergie d'action pour défendre leurs causes auprès des autorités du pays.

Les produits issus de leurs activités génératrices de revenus seront vendus non seulement sur place dans la communauté, mais aussi dans les autres villes et régions du pays. Avec les revenus elles pourront à nouveau disposer de moyens financiers pour la satisfaction de leurs besoins et ceux de leurs familles.

5. La restitution du rapport de la Recherche Action Participative

Après avoir fait l'analyse des données recueillies avec les femmes de Kalsaka, le présent rapport a été présenté aux femmes et aux autorités communales de la commune de Kalsaka. Il a été apprécié par les participants et il ressort que cette Recherche Action Participative est la première effectuée dans cette commune. Les autorités de la commune et les participants se disent disposés à accompagner d'autres initiatives de la sorte.



Vue des participants à la restitution à Kalsaka 26 février 2015

Conclusion

L'apparition de l'or dans la localité a entraîné l'orpaillage, qui est une source de revenus importante pour les membres de la communauté. L'exploitation industrielle de l'or dans la localité a ralenti ou mis fin aux activités agricoles et d'élevage dans la communauté. On constate ainsi que la femme perd doublement car son lopin de terre où elle pratique l'agriculture lui est retiré et elle ne bénéficie d'aucun dédommagement. L'implantation de la mine industrielle n'est pas non plus une grande opportunité pour elles car l'industrie minière n'est pas modelée pour offrir des possibilités de travail à ces femmes. Face à cette situation les femmes se sentent impuissantes car analphabètes, elles ignorent leurs droits et ne savent

pas ce qu'elles doivent faire pour défendre ces droits. Cette étude a permis de connaître les problèmes réels des femmes de Kalsaka face à l'exploitation minière et en même a été un canal de sensibilisation des femmes sur leurs droits. Elle a aussi suscité chez les femmes l'esprit de la synergie d'action car c'est lors des causeries avec elles qu'elles ont découvert qu'elles peuvent créer un mouvement avec les femmes vivant sur les autres sites d'exploitation minière afin de défendre leurs intérêts

